98-84501 - 5

Guyot, Yves

La morale de la concurrence

Paris

1896

98-84501-5
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

330.151
G993
Guyot, Yves, 1843-1928.
...La morale de la concurrence, par Yves Guyot.
Paris, Colin, 1896.
59 p. 16½ cm. (Questions du temps présent)

39177

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 9:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12/14/98 INITIALS: WW

TRACKING #: 33730

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Guyot, Yves

La morale de la concurrence

Bibliographic Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: _____

_____ Volume(s) missing/not available: _____

_____ Illegible and/or damaged page(s) _____

_____ Page(s) or volume(s) misnumbered: _____

_____ Bound out of sequence: _____

_____ Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from: _____

X Other: last page of title - text obscured

_____ Inserted material: _____

TRACKING #: MSH33730

A5

100 mm

1.0 mm

1.5 mm

2.0 mm

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

LA MORALE
DE
LA CONCURRENCE

PAR

YVES GUYOT

Paris, 5, rue de Mézières
Armand Colin & Cie, Éditeurs
Libraires de la Société des Gens de Lettres

Columbia University
in the City of New York

LIBRARY

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

LA MORALE
DE
LA CONCURRENCE

PAR

YVES GUYOT

Paris, 5, rue de Mézières
Armand Colin & Cie, Éditeurs
Libraires de la Société des Gens de Lettres
1896
(Tous droits réservés.)

36 · 62090

330.151
G993

LA MORALE
DE
LA CONCURRENCE[1]

I

POSITION DE LA QUESTION

Où trouver un ressort moral? Telle est la question que l'on entend poser par des gens effarés et troublés. Beaucoup ajoutent que le grand ressort est cassé; et les badauds se montrent tout disposés à les croire, au lieu de leur demander quel était ce grand ressort et quels effets il a produits dans les siècles passés.

La religion! vous répondent les uns. Et laquelle? le brahmanisme, le christianisme

1. Cette étude a paru dans la *Nouvelle Revue* du 1er janvier 1896. Elle a été écrite au mois de février 1895.

ou l'islam? Laquelle a donc supprimé les crimes de l'humanité? Y a-t-il une époque, dans l'histoire européenne, plus remplie d'horreurs que la période d'exaltation mystique du moyen âge? On peut dire que, dans tous les temps, si les guerres de religion ont été des actes de foi, elles n'ont pas produit des actes de vertu.

La métaphysique? nos philosophes plus ou moins éclectiques n'auraient pas tant parlé du devoir, si sa conception avait été évidente. Ils ont paraphrasé l'impératif catégorique de Kant qui disait lui-même avec bonne foi :

« Dans le fait, il est absolument impossible d'établir par l'expérience et avec une parfaite certitude un seul cas où la maxime d'une action, d'ailleurs conforme au devoir, n'ait eu d'autre base que des principes moraux et la représentation du devoir... On ne rencontre partout que le cher moi-même au lieu du précepte strict du devoir [1]. »

1. *Métaphysique de la morale*, pages 35, 36.

La phrase suivante de Bentham est applicable à la plupart des ouvrages et des dissertations sur la morale que nous voyons paraître tous les jours :

« Celui qui dirait : cela est comme je le dis, parce que je le dis, ne paraîtrait pas avoir dit grand'chose ; mais en matière de morale, on a écrit de gros volumes, dont les auteurs, de la première page à la dernière, répètent ce raisonnement et rien de plus. »

Les religions menacent d'une sanction ceux qui ne remplissent pas leur devoir : elles promettent le paradis ou l'enfer. Où est la sanction du métaphysicien?

Ces récompenses ou ces châtiments *post mortem* se sont trouvés bien faibles pour régler ou modérer les passions humaines : les récompenses paraissent bien éloignées et nébuleuses, et les châtiments sont rachetables par tant de moyens que l'expérience en démontre le peu d'efficacité. Au lieu de croire qu'on peut forger le ressort moral avec des mots vides, des conceptions subjectives, je soutiens qu'il a pris place dans la civilisation

moderne depuis un siècle et demi à peu près. Bien plus. Il agit tous les jours avec une remarquable puissance, si méconnu qu'il soit. Il a ce qui a manqué à tous les ressorts métaphysiques et religieux, une sanction implacable et immédiate qui frappe tous ceux qui veulent s'y dérober. Il a une réalité objective. Il fait dériver les idées des faits, les conceptions des actes; ce n'est point en partant d'une affirmation *a priori* que nous allons le montrer : c'est en constatant une série d'expériences indéniables.

II

CARACTÈRES DE L'OBLIGATION MORALE

J'emprunte à d'Holbach sa définition de la morale. « La morale est la connaissance de ce que doivent nécessairement faire ou éviter des êtres intelligents qui veulent se conserver heureux et vivre en société. »

Quatre éléments entrent dans la constitution morale : l'hérédité, l'habitude, l'intelligence et la sanction.

L'hérédité résulte des habitudes contractées par les générations antérieures; puis vient l'habitude personnelle résultant de l'éducation, de la profession, du milieu. Elle est puissante. Beaucoup de gens font d'excellente morale comme M. Jourdain faisait de la prose. Tous les jours nous accomplissons des

actes moraux, comme nous accomplissons des actes de politesse. — Après vous, Monsieur. — Et si un voisin vous écrase le pied sous son talon, vous lui demandez machinalement pardon. Une morale est solidement constituée lorsque les actes qu'elle prescrit sont devenus des actions réflexes que nous accomplissons sans y prendre garde. Rien de plus dangereux, du reste : aussi la morale n'est-elle éclairée que si nous pouvons nous rendre compte des motifs de ces actes et les justifier en les examinant. Enfin, comme nous sommes souvent tiraillés entre des habitudes, des passions, des sentiments et des arguments opposés, il est nécessaire, pour qu'une morale constitue réellement une règle impérieuse, qu'elle ait une sanction nette, précise et rapide.

Les philosophes Socrate, Antisthène, Platon, Aristote, Épictète, Épicure considéraient qu'une science n'a de valeur que si elle est utile à la vie morale de l'homme; mais ils n'ont point découvert et ils ne pouvaient découvrir un ressort moral ayant les qualités que je viens de déterminer. Ils se sont

bornés à quelques prescriptions qui ont peu varié à travers les diverses civilisations : faire du bien à autrui, contenir ses passions, honorer ses parents, respecter les autres.

Ce sont là des obligations de conservation sociale.

De toutes les prescriptions de la morale, celle dont l'observation paraît la plus difficile est la première : « Faire du bien à autrui. »

Kant nous dit lui-même qu'il ne croit guère à la vertu de son impératif catégorique. Sans doute, on cite les actes de dévouement; mais si on les cite, c'est qu'ils sont des exceptions. Il y a beaucoup de braves gens qui « font du bien à autrui » pour leur satisfaction personnelle, mais en amateurs. Il y a des dilettantes de la bienfaisance et de la philanthropie; mais ce ne sont pas ces personnes qui peuvent fonder une morale générale. La question que je pose est celle-ci : — Y a-t-il, dans nos civilisations actuelles, une majorité de gens dont la profession consiste à faire du bien à autrui; qui

engagent toute leur activité, leur vie, leur force, leur intelligence à cet altruisme ; pour qui cet altruisme est obligatoire, car il est doublé d'une sanction efficace ?

Si je fais cette démonstration, j'aurai le droit de dire : Voilà le ressort moral de nos civilisations modernes.

III

L'ALTRUISME PROFESSIONNEL

Dans les civilisations les plus avancées en évolution, la France, l'Angleterre, les États-Unis, la grande majorité des individus est employée à des fonctions productrices : agriculteurs, industriels, banquiers, commerçants ; je comprends, dans ces fonctions, les médecins, qui produisent de la santé ; les avocats et autres gens de basoche, qui produisent de la sécurité dans l'exécution des contrats.

Le producteur ne produit pas pour lui, il produit pour les autres. Donc, sa première obligation est de chercher, non ce qui flatte ses goûts, ses fantaisies et ses caprices, mais ce que désirent ceux à qui il s'adresse

et dont il veut conquérir la clientèle.

Il n'a donc pas besoin de se faire altruiste par obligation pénible et par effort. Il n'a pas besoin de se répéter : « Ton obligation morale t'ordonne de penser aux autres. »

Son propre intérêt l'oblige d'y penser. Il ne peut faire de bénéfices qu'à la condition de leur donner le plus de satisfactions possibles. Il se préoccupe de leur bien-être à tout instant, et il ne demande même pas à l'humanité la moindre reconnaissance pour le mal qu'il se donne pour elle.

Bien plus. Il ne trouvera pas mauvais qu'un concurrent essaye de faire mieux que lui; et il s'efforcera de le surpasser en qualité et en bon marché, pour le plus grand profit de tous les inconnus qui ont besoin du produit qu'il fabrique à leur intention.

Son sentiment embrasse l'humanité tout entière. Il ne se borne pas seulement à essayer de faire jouir de ses produits ses compatriotes, il s'efforce de les envoyer, sur tous les points du globe, à des peuples dont il ne connaît même pas le nom et qu'il élève, par

cet échange, d'un degré dans la civilisation.

A côté de l'industriel, altruiste par nécessité, se trouve un autre altruiste qui n'agit que pour les autres, c'est le commerçant. Souvent il suggère à l'industriel telle ou telle nouvelle production. Il cherche sur tous les points du monde, tous les désirs auxquels il peut répondre. Il n'attend pas même qu'ils se soient manifestés, il les provoque.

Le marin, qui part par la brume, par la tempête, qui passe ses nuits sur le pont ruisselant sous les embruns glacés, ne voyage pas pour son agrément, mais pour fournir à des populations, séparées par les mers, les objets que les uns veulent vendre et que les autres désirent acheter, ou pour transporter des voyageurs que leurs plaisirs ou leurs intérêts engagent à se déplacer d'un point à un autre.

Des gens ont travaillé et, au lieu de dépenser tout ce qu'ils gagnaient, ils se sont privés et ont fait des épargnes; ces épargnes, ils ne les gardent pas chez eux, dans la cassette d'Harpagon; ils les prêtent à un indus-

triel, à un commerçant, à un constructeur de navires. Au risque de les perdre, ils les confient à des tierces personnes pour qu'elles en fassent elles-mêmes usage au profit d'autres personnes, en les transformant en instruments de production et en produits.

Toutes ces personnes sont à la recherche de ce qui pourrait le mieux convenir aux gens pour qui elles travaillent et épargnent. Le transporteur maritime s'ingénie tous les jours à assurer à ses passagers plus de sécurité et de confortable. Le capitaliste cherche tous les jours les moyens de permettre aux gens qui ont besoin de capitaux de les obtenir de la manière la plus avantageuse. Le négociant cherche par quelles combinaisons il pourrait bien trouver de nouveaux clients, c'est-à-dire rendre service à plus de personnes. Le producteur cherche à produire toujours à meilleur marché et mieux, de manière à fournir aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, dans de meilleures conditions.

Que font toutes ces personnes? Elles font de l'altruisme; et leur altruisme est obligatoire. Elles ne peuvent vivre qu'à la condition de le pratiquer avec une ardeur constante. Si l'une d'elles oublie un moment son devoir, elle est frappée d'une sanction immédiate : car, à côté d'elle, il y a des concurrents qui, plus pénétrés de leurs obligations, plus actifs, ne se relâchant pas, prennent l'avance; et elle doit disparaître ou faire de nouveaux efforts de sacrifice et de dévouement pour les rejoindre et les dépasser. Mais la plupart de ces concurrents continueront aussi leurs efforts; et tous ces efforts combinés ont toujours, de la part de chacun de ceux qui les font, pour résultat, l'avantage des clients.

Il y a un fait, dont beaucoup de ceux qui se sont engagés dans cette action, ne se rendent pas bien compte. Dans un régime de liberté économique, le producteur et le commerçant ont toujours plus besoin du client que le client n'a besoin d'eux.

Le client peut aller chez le voisin; ils doivent employer toutes les séductions pour le retenir chez eux. Le client peut renoncer à tel

triel, à un commerçant, à un constructeur de navires. Au risque de les perdre, ils les confient à des tierces personnes pour qu'elles en fassent elles-mêmes usage au profit d'autres personnes, en les transformant en instruments de production et en produits.

Toutes ces personnes sont à la recherche de ce qui pourrait le mieux convenir aux gens pour qui elles travaillent et épargnent. Le transporteur maritime s'ingénie tous les jours à assurer à ses passagers plus de sécurité et de confortable. Le capitaliste cherche tous les jours les moyens de permettre aux gens qui ont besoin de capitaux de les obtenir de la manière la plus avantageuse. Le négociant cherche par quelles combinaisons il pourrait bien trouver de nouveaux clients, c'est-à-dire rendre service à plus de personnes. Le producteur cherche à produire toujours à meilleur marché et mieux, de manière à fournir aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, dans de meilleures conditions.

Que font toutes ces personnes? Elles font de l'altruisme; et leur altruisme est obligatoire. Elles ne peuvent vivre qu'à la condition de le pratiquer avec une ardeur constante. Si l'une d'elles oublie un moment son devoir, elle est frappée d'une sanction immédiate : car, à côté d'elle, il y a des concurrents qui, plus pénétrés de leurs obligations, plus actifs, ne se relâchant pas, prennent l'avance; et elle doit disparaître ou faire de nouveaux efforts de sacrifice et de dévouement pour les rejoindre et les dépasser. Mais la plupart de ces concurrents continueront aussi leurs efforts; et tous ces efforts combinés ont toujours, de la part de chacun de ceux qui les font, pour résultat, l'avantage des clients.

Il y a un fait, dont beaucoup de ceux qui se sont engagés dans cette action, ne se rendent pas bien compte. Dans un régime de liberté économique, le producteur et le commerçant ont toujours plus besoin du client que le client n'a besoin d'eux.

Le client peut aller chez le voisin; ils doivent employer toutes les séductions pour le retenir chez eux. Le client peut renoncer à tel

ou tel achat. Diogène lui prouverait que rien n'est indispensable ; il peut toujours remplacer les objets les plus nécessaires à la vie par des équivalents : à défaut de blé, il peut manger du riz, des pommes de terre, des châtaignes, du seigle ; à défaut de souliers, il portera des sabots; son vêtement, il le raccommodera et en prolongera la durée. Le producteur et le commerçant, eux, doivent toujours écouler leurs produits, sous peine de ruine. Il faut que le fermier se procure des ressources en vendant sa récolte, dont la garde est onéreuse, encombrante et sujette à des aléas, pour pouvoir payer son propriétaire, labourer sa terre, la fumer, l'ensemencer et vivre en attendant de nouvelles récoltes. Il faut que l'industriel vende pour amortir le capital qu'il a emprunté, afin de construire son usine, pour payer les intérêts du capital de ses commanditaires, pour payer à échéance les engagements qu'ils a pris envers ses fournisseurs de matières premières, pour payer chaque semaine ou chaque quinzaine ses ouvriers; et sa grande préoccupation est

de toujours avoir un débouché assez grand pour alimenter son outillage et entretenir son personnel.

A certains moments, il travaillera à perte, il mangera une partie de ses gains antérieurs, pour continuer à fournir à des clients des produits au-dessous de leur prix de revient, afin de ne pas transformer son outillage en vieille ferraille et de garder les ouvriers et les employés qui, quelquefois, se comptent par milliers, et qui seraient ruinés s'il ne faisait pas ces sacrifices, dont ils profitent en même temps que les consommateurs.

Cet industriel qu'on représente comme féroce, ce bourgeois qu'on représente comme égoïste, concentre toutes ses préoccupations, fait converger toutes ses combinaisons, d'un côté, pour faire vivre des ouvriers et de l'autre côté, pour conserver et augmenter ses clients. A certains moments, il sacrifie le résultat de ses efforts antérieurs pour leur plus grande satisfaction. Quelquefois il va jusqu'à la ruine, et, au déclin de la vie, il se

trouve avoir dépensé son énergie, son intelligence, ses aptitudes professionnelles inutilement, et être plus pauvre qu'à son début.

IV

SOLIDARITÉ DES INTÉRÊTS

La fortune d'un producteur, c'est la richesse de sa clientèle.

Voilà le fait.

Dans le régime de la liberté économique, tout producteur a intérêt à voir augmenter la richesse de ceux qui l'entourent : comment pourrait-il être riche dans un milieu pauvre? Bien plus, ce souhait doit s'étendre à l'humanité tout entière; car, aujourd'hui, les rapports économiques enveloppent le globe d'un étroit réseau, et la prospérité de nos antipodes de Tasmanie n'est pas indifférente au fabricant ou au négociant de Londres ou de Paris.

Il n'y a guère d'être humain qui n'ait l'oc-

casion de dire : « Ah! si j'étais riche! »

Il n'y a pas de millionnaire qui ne soit obligé de faire des économies et qui puisse donner cours à toutes ses fantaisies, sous peine de ruine.

Il n'y a qu'une infime minorité de personnes éparpillées sur quelques points du globe, qui puissent être considérées comme pouvant satisfaire largement leurs besoins. Sur les 1,500 millions d'habitants qui s'agitent à sa surface, à peine quelques dizaines de millions ont une alimentation minima exigée par la physiologie, et comme vêtement et comme logement, ce qui semble l'indispensable à un petit bourgeois parisien.

Même en France se trouvent plusieurs millions d'habitants qui ne mangent pas du pain de blé pur et suffisamment bluté ; pour qui les bas et les chaussettes sont encore un objet de luxe : nous avons encore des compatriotes qui ignorent le mouchoir de poche et qui n'ont pas de souliers.

Si nous passons les frontières, nous trouvons, tout près de nous, des Irlandais misérables, des Siciliens qui mourraient sans le soleil, des Espagnols qui vivent d'un verre d'eau, et nous savons l'épouvantable famine qui, il y a deux ans, a ravagé la Russie. Les Anglais estiment que, dans l'Inde, une quarantaine de millions d'individus se trouvent en état perpétuel de « starvation ».

Si tous les misérables pouvaient être riches, ils chercheraient à satisfaire leurs désirs ; les désirs de l'homme n'ont d'autres limites que son imagination, et tout désir satisfait en provoque d'autres d'autant plus impérieux que le premier aura été réalisé plus facilement.

Ce qui manque à l'homme, ce n'est jamais le désir de consommer, c'est le pouvoir de consommer. Il peut acheter des choses inutiles, très chères, qui lui seront même nuisibles ; là n'est pas la question : il ne demande pas mieux que de devenir le client de producteurs quelconques.

Par conséquent, l'intérêt de tous les producteurs est de voir chacun s'enrichir ; plus le milieu sur lequel ils pourront agir sera

riche, et plus ils pourront récupérer de gains.

L'idéal, pour les peuples avancés en évolution économique, c'est que tous les autres peuples soient aussi ou plus riches qu'eux ; ils constitueraient des clients sérieux ; à quoi bon produire s'il n'y a pas d'acheteurs, ayant un pouvoir d'achat?

Depuis plus de trois quarts de siècle, les protectionnistes ne cessent de pousser ce cri lamentable : « La production surabonde ! » Elle a doublé, triplé, quadruplé depuis cette époque ; tous les efforts de la science, du génie de l'invention, ont eu pour résultat de l'augmenter. Sommes-nous donc plus pauvres qu'alors ? Ces Jérémies voudraient-ils revenir en arrière ? Echangeraient-ils leur confort pour celui de leurs pères? Donneraient-ils leurs terres, leurs usines, leurs maisons pour ce qu'elles valaient alors. Quand ils achètent, récriminent-ils contre le bon marché ? Nulle part on ne trouve surabondance, partout on trouve une disette plus ou moins étendue[1].

1. Voir le chapitre *la Crise normale* dans *la Science économique*, par Yves Guyot.

Mais les protectionnistes, avec des yeux effarés, de grands gestes désespérés, et une voix caverneuse, s'écrient : « Mais tous les autres peuples s'outillent pour se suffire. Il faut se défendre contre eux : et plus nous irons, moins nous pourrons leur vendre. » Ils vont même jusqu'à prédire, comme M. Méline, que « le marché intérieur est la dernière ressource qui nous reste ».

Ce serait fâcheux, à coup sûr, pour nos industriels : car la France ne compte que 38 millions d'habitants et le reste du monde en compte environ 1,460. Certaines de nos industries, comme celle de la laine, ont des outillages capables de fournir à des populations triples de la nôtre.

Bien loin de considérer avec effroi les progrès industriels des autres nations, nous devons les considérer avec satisfaction.

Les protectionnistes, autrefois, soutenaient la nécessité des droits de douanes pour nous défendre contre l'Angleterre Ils la représentaient comme devant « nous envahir de ses produits », et ils en concluaient qu'elle nous

ruinerait. En dépit de leurs sinistres pronostics, les traités de 1860 ont abaissé considérablement les droits de douanes, s'ils ne les supprimaient pas complètement. Ce n'est pas l'Angleterre qui nous a « envahi » de ses produits : c'est la France qui a envahi l'Angleterre des siens : en 1894, nous lui avons expédié pour 950 millions de produits, tandis qu'elle ne nous en a expédié que pour 503, et aujourd'hui encore, l'Angleterre reste le principal de nos clients ; et pourquoi ? parce qu'il est le plus riche.

Des personnes qui regardent du côté de l'Amérique sont disposées à regretter le bon temps où 600,000 ou 700,000 Peaux-Rouges vivaient misérablement sur les 7 millions d'hectares où sont éparpillés les 62 millions d'habitants des États-Unis. Et pourquoi ? parce que les États-Unis nous envoient du blé et de la viande. Mais les Peaux-Rouges nous auraient-ils acheté pour 54 millions de tissus, de ruban de soie et de bourre de soie ? pour 12 millions 1/2 de tissus et rubans de laine ? pour 9,600,000 francs de tabletterie et

autres articles de Paris ? pour 8,878,000 francs de vin et pour 6 millions de fleurs artificielles, etc., pour 180 millions en tout. Et où sont les peintres de l'avenue de Villiers qui regrettent le bon temps où les Sioux ne pensaient guère à envoyer en Europe des jambons de Chicago ?

Les protectionnistes s'écrient que les Yankees font des usines, des manufactures, qu'ils plantent des vignes, qu'ils « se suffiront à eux-mêmes » ; mais les Peaux-Rouges se suffisaient encore bien plus complètement à eux-mêmes. Or, je vois bien ce que nos producteurs français gagnent à ce que les États-Unis soient remplis de clients qui leur achètent des fleurs artificielles et des articles de Paris ; je ne vois pas ce qu'ils ont perdu à ce que les Iroquois soient remplacés par des Yankees entreprenants, industrieux et riches. — Mais si ces Yankees nous achètent, ils nous vendent aussi. — Oui, en effet. Ils nous ont vendu, en 1894, pour 160 millions de francs de coton et laine ; mais s'ils ne cultivaient pas le coton, les filateurs de coton français,

si âpres à demander des droits, n'auraient pas pu établir leurs manufactures, et les ouvriers qu'ils emploient n'en profiteraient pas.

Maintenant on voit des mouchoirs de poche à 20 centimes; on peut se procurer des chemises, des bas, des serviettes à bon marché; est-ce que le bien-être de la population française n'a pas gagné à « cette invasion » du coton? Quelle est donc la mère de famille qui oserait dire le contraire?

Si les États-Unis ont expédié du coton, dont les plus enragés protectionnistes ne demandent pas à protéger la culture en France, ils ont aussi expédié des grains et farines pour 62 millions; en 1892, ils en avaient expédié pour 234 millions. Eh! apparemment, c'est qu'on en avait besoin; c'est que la récolte était insuffisante pour la consommation; c'est que les qualités de blé que nous obtenons ne sont pas propres à produire certaines farines. Ils ont expédié aussi pour 19,545,000 francs d'huile de pétrole; mais qui donc regrettera la chandelle de résine?

Ils ont expédié pour 19 millions de francs de graisses de toutes sortes, pour 17 millions de tabac en feuilles, pour 13 millions de café, pour 11 millions de cuivre, pour 7 millions de peaux brutes; le tout fait un total de 371 millions.

Il suffit de comparer la nature des produits pour se convaincre que chacun envoie à l'autre ce dont il a besoin. On n'échange pas des identiques ou des inutilités. Les Français s'ingénient à flatter et à développer les goûts des Américains; les Américains nous expédient des matières premières utiles à notre industrie et à notre bien-être.

Je ne puis les considérer comme des criminels parce qu'ils nous envoient du blé. De deux choses l'une, ou les producteurs français ne peuvent retirer une rémunération de cette culture qu'en le vendant 25 francs le quintal, comme M. Méline et ses amis l'ont affirmé à la Chambre des députés, quand il vaut 11 francs à Londres; alors ils doivent l'abandonner et en chercher une autre; ou bien les chiffres qui ont été produits étaient

faux. S'ils sont justes, il ne devrait pas y avoir eu un seul hectare emblavé en France en 1895, car avec le droit de 7 francs, au prix de 18 francs, le cultivateur serait en perte de 7 francs par quintal, et il eût été insensé s'il se fût livré à cette opération.

J'ai entendu quelquefois dire avec terreur : « Les États-Unis font du vin en Californie. S'ils plantent de la vigne, nous ne pourrons plus leur vendre du vin. C'est eux qui viendront nous en vendre. »

Je ne saurais partager cette terreur. Loin de là. Il serait à désirer, pour nos viticulteurs, que les Yankees prissent l'habitude de boire du vin, au lieu d'eau glacée. Cela vaudrait mieux pour leur estomac et pour notre commerce. Le jour où ils en auront adopté l'usage quotidien, non seulement ils ne pourront plus s'en passer, mais les gens aisés voudront avoir de bons vins : ils apprendront à les déguster ; et comme aucun peuple ne peut leur fournir de vins semblables à nos bordeaux et à nos bourgognes, le bénéfice en sera pour nous. C'est à nous de

nous montrer à la hauteur de la réputation de nos vins et de les surpasser encore. La bonne foi est un intérêt de premier ordre. Les propriétaires de vignobles qui vendent leurs vins à l'étranger le savent bien.

Loin d'être épouvanté des progrès économiques des autres peuples, le producteur perspicace doit s'applaudir de la création de tout nouveau foyer de richesses. Il pourra en avoir sa part, tandis que la répartition de zéro égale zéro.

Si vous les craignez, pourquoi donc ces expéditions à la recherche de régions inexplorées ? Pourquoi aller troubler l'Afrique dans son apathie ? Si vous êtes logique, osez déclarer que Colomb a été un malfaiteur !

V

L'ALTRUISME PATRONAL

Si, au point de vue du contrat d'échange, la civilisation économique pousse à l'altruisme, il en est de même au point de vue du contrat de travail.

Si l'intérêt de l'employeur est d'avoir le meilleur outillage connu, il ne peut en obtenir le maximum d'effet utile qu'en le plaçant entre les mains de bons ouvriers. Il est donc de son intérêt de s'attacher des travailleurs qui sachent s'en servir et sur qui il puisse compter.

Pour les retenir autour de lui, l'industriel fait donc des sacrifices, dont le plus lourd et le moins apparent est de leur donner de l'ouvrage, alors qu'il ne sait pas s'il aura des

débouchés et, alors qu'il est en perte, de maintenir leurs salaires autant que possible au taux des temps prospères.

Qui règle le salaire ? l'accord des deux parties. L'employeur ne tient pas compte seulement dans la fixation du taux auquel il pourrait se procurer de la main-d'œuvre ; il y ajoute, le plus souvent, quelque chose, afin que les gens qui travaillent dans son usine soient dans les meilleures conditions morales et matérielles. Son intérêt, autrement éloquent que les déclamations sentimentales sur le juste salaire, lui commande l'altruisme. Il sait qu'il a intérêt à retenir ses ouvriers chez lui et à les empêcher d'émigrer chez ses concurrents possibles ; de là, l'établissement, autour de la plupart des grandes industries, de ces institutions qui, loin de fonder la paix sociale, comme l'espéraient ceux qui les ont établies, ont provoqué si souvent des conflits, des crises et des haines envenimées.

J'ai dit, en 1891, à la Chambre des députés, à propos de la grève du Pas-de-Calais et du

Nord que, si les exploitants de mines étaient coupables, « c'était de trop de philanthropie ». Ils avaient une telle conception de leurs obligations qu'ils avaient dépassé la mesure ; ils avaient oublié que le contrat de travail doit laisser à chacun son indépendance, une fois le service réciproque rendu ; qu'il doit séparer rigoureusement l'homme de la chose ; qu'il doit être réel et non personnel. Ils avaient voulu exercer sur leurs ouvriers une influence trop paternelle et protectrice. Malgré l'expérience acquise, la plupart des grands industriels n'ont pas renoncé à ces pratiques ; quelques déceptions que leur aient procurées leurs efforts altruistes, la plupart persévèrent. Ils voudraient voir autour d'eux tout le monde prospère. Ils voudraient voir tous les ménages unis, tous les hommes sobres, toutes les femmes économes, tous les visages souriants.

Le bien-être et la vertu du milieu qui les entoure sont autant de garanties de sécurité et de prospérité pour eux. Là encore, l'intérêt économique est une incitation à l'altruisme.

L'industriel bienveillant, offrant des avantages moraux et matériels, opère une sélection à son profit : car les meilleurs des employés et des ouvriers auront pour idéal d'entrer dans sa maison et d'y rester.

Le devoir de l'ouvrier salarié est d'accord aussi avec son intérêt. Le terrassier, aussi bien que le peintre, le bijoutier, l'ajusteur, le menuisier, tâchent de faire le mieux possible. Ils sentent bien que leur valeur dépend de leur respect pour la morale professionnelle. Celui qui tient ses engagements, qui exécute son travail avec régularité, qui fait tout ce qu'il doit faire, a plus de valeur que celui qui est négligent, intermittent et truqueur. Le premier est au second ce que le négociant qui paye à échéance est à celui qui laisse protester ses effets ou ne livre pas la qualité convenue.

VI

MORALE INDIVIDUELLE

Si j'ai démontré que la concurrence économique était l'agent le plus efficace pour développer l'altruisme, sa valeur morale ne fait plus de doute : car nul ne contestera son efficacité au point de vue de la morale individuelle, qui consiste pour chacun à donner à ses qualités natives le maximum de développement.

Dans l'antiquité, au moyen âge, jusqu'à hier, la guerre a été la plus haute expression de la concurrence ; et c'est comme telle qu'elle a engendré des hommes prodigieux, qu'elle a été civilisatrice et que sa barbarie a produit les vertus les plus admirables : l'héroïsme, l'immolation de l'individu à son de-

voir, le dévouement de chacun à l'armée et à la patrie. Elle a été le ressort moral des grandes civilisations disparues. Elle a consacré la civilisation athénienne à Salamine et elle nous assujettit encore à l'influence de Rome.

Jusqu'au XIXe siècle, la guerre était le grand instrument d'acquisition. Les plus énergiques contraignaient les plus faibles à leur donner les produits de leur travail. A Rome, l'impôt était l'exploitation du peuple vaincu par le peuple vainqueur. Conquérir et dominer les hommes : voilà le but des hommes forts.

Si on écarte certaines apparences qui cachent, par leurs couleurs violentes et tumultueuses, le fond des choses, on découvre facilement que depuis les physiocrates et Adam Smith, depuis Arkwright et Watt, depuis Lavoisier et Volta, depuis la Constitution américaine de 1787 et la Déclaration des droits de l'homme de 1789, la civilisation n'est plus basée sur la conquête et l'exploitation de vaincus par des vainqueurs. Le plus grand conquérant qu'ait connu l'his-

toire, Napoléon, a pu multiplier les victoires; loin de rien fonder, il a laissé son pays enfermé dans des frontières plus étroites que celles de 1797, tandis que les 5,700,000 chevaux-vapeur, employés en France, lui ont annexé une population de 120 millions de travailleurs, aussi infatigables que dociles.

Actuellement, les grands instruments d'acquisition, c'est l'invention, qui livre à nos usages des forces inconnues et inutilisées jusqu'alors, c'est la production qui en résulte; c'est l'échange qui en est la conséquence et qui est basé sur la réciprocité des services, dont le taux est librement déterminé par chaque intéressé. Tels sont les principes de la civilisation de production et d'échange, qui tend à se substituer de plus en plus à la civilisation guerrière.

Dans la civilisation guerrière, l'étranger c'est l'ennemi; il est riche, je le pille. A l'acquisition par violence, la civilisation économique substitue l'échange par persuasion. De mon ennemi d'hier, elle fait mon client, donc l'artisan de ma fortune, si je sais lui être utile.

La contrainte de l'ancien assujetti et la tyrannie du plus fort sont remplacés par l'accord volontaire. Mais la civilisation scientifique et industrielle est fondée sur la concurrence : et la concurrence y est aussi ardente, exige autant d'efforts, d'énergie que dans la civilisation guerrière; l'inventeur, l'industriel, le commerçant doivent avoir les mêmes vertus que le guerrier : activité, énergie, persévérance, prudence pour éviter les dangers, courage pour les braver. Où est donc l'industriel, le commerçant, le banquier qui, dans son existence, n'ait été obligé de prendre des résolutions héroïques? Tel grand industriel voit, en trois ans, le chiffre de ses affaires se réduire des deux tiers, que va-t-il faire? Il faut changer l'outillage, les opérations, toutes les habitudes acquises, sous peine de mort ; il se décide à jeter les résultats acquis et son avenir dans l'inconnu. Tel autre sacrifie son passé pour réaliser une invention. Tel commerçant a été surpris par des événements qu'il ne pouvait prévoir, des à-coups provoqués trop souvent par l'inter-

vention de l'État dans les rapports économiques, et il a fallu qu'il les surmontât. Quand une crise industrielle et commerciale survient, les banquiers sont les premiers à en supporter le contre-coup; et ils ne peuvent se sauver qu'à force d'habileté et d'audace. Dans des moments de péril, on les a vus, à maintes reprises, se grouper dans une solidarité héroïque. En 1745, en 1792, en 1811, les banquiers et les commerçants de Londres en ont donné des exemples célèbres. En 1889, nous avons vu, en France, les maisons de crédit venir au secours du Comptoir d'escompte et, en 1891, au secours de la société des Dépôts et comptes courants. Là, chacun a risqué une perte plus ou moins grande dans un esprit de solidarité. Si ce dévouement n'a pas le retentissement et l'éclat de l'héroïsme guerrier, il est de même nature, et les hommes qui en donnent l'exemple sont braves comme le soldat qui, pour sauver le reste de l'armée, défend son poste jusqu'à la mort. De plus, la civilisation économique développe un certain nombre de

vertus spéciales : esprit d'ordre, respect des engagements, nécessité de limiter ses promesses à son pouvoir, qui font de ceux qu'elle domine des hommes sérieux et de rapports sûrs.

VII

LES AGENTS DU DÉSORDRE MORAL

D'où vient le désordre moral actuel? — D'abord, première question : croyez-vous qu'il soit plus grand aujourd'hui que sous l'Empire? croyez-vous qu'il soit plus grand que sous Louis-Philippe et la Restauration, qu'au lendemain ou à la veille du 18 Brumaire, que pendant la Terreur ou à la veille de la convocation des États généraux? Croyez-vous qu'il soit plus grand que sous Louis XV, alors qu'on brûlait le chevalier de La Barre et que Malesherbes protégeait l'Encyclopédie? Croyez-vous qu'il soit plus grand que sous Louis XIV, au moment de la révocation de l'Édit de Nantes? qu'au XVIe siècle, au moment des guerres de religion? qu'au

XVe siècle?... Je pourrais remonter indéfiniment jusqu'aux Fuégiens et au delà; seulement, le désordre moral ne leur apparaît pas et il nous apparaît; preuve de notre supériorité. Et, en effet, il existe en ce moment un désordre moral qui résulte de la difficulté d'adaptation de la civilisation de science, de production et d'échange, de la civilisation économique, pour résumer les trois épithètes dans un seul mot, aux vieilles formes de la civilisation sacerdotale et guerrière.

Nous sommes dominés par des survivances intellectuelles. Ceux-mêmes qui prennent en pitié les pèlerins de Lourdes, se font de nouveaux fétiches, qu'ils appellent l'État, la Société, — par un S majuscule; — ils dotent ces entités du pouvoir de créer du bonheur, de la richesse, d'opérer des miracles, et ils suivent les Irénées qui leur montrent le Paradis.

Autour de toute abbaye et de toute cathédrale, au moyen âge, se groupaient des légions de mendiants, qui demandaient l'aumône comme un droit. Ils existent toujours. Beau

coup sont des propriétaires et industriels millionnaires, d'autant plus impératifs et exigeants. Il tendent leur sébile à l'État en disant : protégez-nous ! et pour être plus certains de n'être pas refusés, beaucoup déposent dans l'urne, comme députés et sénateurs, le bulletin qu déterminera le taux de l'aumône qu'ils exigent.

Dans l'ancien régime, le droit de travailler avait été accaparé par des corporations, moins préoccupées de faire que d'empêcher les autres de faire. Protectionnistes et socialistes essayent de les reconstituer.

La civilisation féodale était basée sur la confusion de la propriété et de la souveraineté. Elle avait établi la justice privée. Protectionnistes et socialistes considèrent que l'État doit être chargé, non de services publics en vue de la sauvegarde d'intérêts communs et indivis, mais de services privés ; et toute leur politique consiste à lui demander de prendre aux uns pour donner aux autres.

Lypémaniaques, ils sont atteints du délire

de la persécution. Ils prédisent perpétuellement la destruction de la France par l'envahissement des houilles et des fers anglais, des blés de Naples, par ceux de Séville, inventés par M. Thiers, d'Odessa, des États-Unis, de l'Inde, des laines et des pêches d'Australie, des porcs de Chicago, des bœufs de la Plata, des cocons du Japon, des vins d'Italie et d'Espagne ; et la France devrait être ruinée depuis un demi-siècle, à les entendre. Chacun d'eux voudrait s'isoler du reste du mode. Les cotonniers de la Seine-Inférieure voudraient se séparer des cotonniers des Vosges.

Comme contre-partie du délire de la persécution, ils ont naturellement le délire persécuteur. Ils proclament traître à la patrie, vendu à Pitt et Cobourg, quiconque introduit en France un sac de café ou une boîte de thé, car il contribue à la mévente des vins. Ils pendraient volontiers à la lanterne tout armateur qui, sur son navire, apporte une marchandise étrangère. Ils demandent que les consommateurs soient leurs hommes

liges, mis par la loi et le gouvernement à leur discrétion, pour qu'ils puissent les pressurer à leur aise dans des *trusts*, formés à l'abri des droits de douane.

Ils hérissent les égoïsmes les uns contre les autres; ils opposent des catégories de citoyens les unes aux autres. M. Méline a pris, comme bouc émissaire, l'intermédiaire, et il n'a cessé de dénoncer le commerçant à la haine et au mépris des producteurs, en répétant qu'il leur achète trop bon marché, et des consommateurs, en répétant qu'il leur vend trop cher.

Au lieu de s'occuper de faire, ils s'occupent d'empêcher les autres de faire. Ils n'ont qu'une préoccupation : défendre leurs positions contre les progrès du dehors. Ils acquièrent ainsi des habitudes de méfiance et de haine, et ils jettent tous les ferments de guerre étrangère entre les peuples, tous les ferments de guerre sociale entre les individus.

Et cependant actuellement, aucun ministre n'oserait dire, comme lord Shaftesbury en

1672 : « Il est temps de faire la guerre à la Hollande pour rétablir notre commerce » ; comme lord Hardwicke en 1743 : « Il faut ruiner le commerce de la France pour nous ouvrir des débouchés sur le continent. » A la fin d'un banquet, M. Méline n'oserait pas porter le toast que portaient dans leurs repas les fermiers anglais du siècle dernier : aux prairies sèches et aux moissons mouillées!

Vous n'osez? — Mais c'est la condamnation de la politique protectionniste. Vous cachez vos pensées de derrière la tête, vous n'osez maudire l'abondance des récoltes, vous n'osez pas encourager ceux que vous protégez à faire du malthusianisme de production! Vous n'osez pas porter des toasts à la disette et entonner des dithyrambes en l'honneur de la misère.

Le protectionniste a pour but de subordonner le client au producteur, en supprimant ou restreignant la concurrence.

Dans le système de la liberté économique, le producteur est obligé de faire tous ses efforts pour retenir le client, en lui fournis-

sant meilleur et à meilleur marché. Le protectionniste demande à l'État de lui livrer le client pieds et poings liés, de lui interdire d'aller chez le voisin, de le forcer de ne s'adresser qu'à lui.

D'où cette première conséquence : le producteur n'est plus occupé à rechercher les moyens de satisfaire, dans les meilleures conditions, aux besoins de son client : son altruisme se change en féroce égoïsme ; au lieu de s'efforcer de lui faire du bien, il n'est préoccupé que des moyens de le garder comme son prisonnier et de le lier de plus en plus étroitement à lui.

Le client n'a d'autre préoccupation que de s'évader de sa geôle. Tous les jours, de complicité avec tous ceux qui se trouvent au dehors, il passe par-dessus un des tarifs élevés autour de lui. Alors des geôliers élèvent le tarif ; ils cherchent des cadenas. Ils multiplient leurs précautions, pour garder à eux seuls le consommateur national récalcitrant. Ils le considèrent comme un esclave que les pouvoirs publics ont le devoir de leur livrer.

L'État devient un instrument d'oppression pour les consommateurs. Le producteur devient un oppresseur ; il met son influence politique au service de ses intérêts personnels ou des intérêts d'une minorité de privilégiés ; il fausse ainsi le principe même du gouvernement et il fait de l'immoralité.

A l'échange librement consenti, provenant de l'accord des partis, il substitue le monopole d'un certain nombre de producteurs au détriment de l'acheteur.

Il tâche que ce soit l'acheteur qui ait plus besoin du producteur, que le producteur de l'acheteur.

Il détruit ainsi l'altruisme obligatoire du producteur dans le régime de la liberté économique.

En supprimant la concurrence, il détruit en même temps les vertus individuelles.

Du moment que cet homme se sent protégé, pour qui ferait-il des efforts ? Ses concurrents importuns sont écartés. Il peut se reposer dans sa quiétude. Il s'endort dans son apathie, et un beau jour, il s'étonne que, tandis qu'il

est resté immobile, les autres ont marché.

Ils ont si bien marché qu'ils ont passé par-dessus les défenses dont il s'était entouré, et s'il veut sortir, il s'aperçoit qu'ils occupent toutes les avenues et toutes les places. Il se retourne de nouveau vers l'État et lui dit : Protège-moi ! Et tandis que le gouvernement essaye de le protéger, il se rejette dans sa nonchalance ; et plus l'État le protège, plus il l'affaiblit ; et comme il charge les actifs de cet énorme poids mort, il jette le pays dans la décadence.

De ces faits, il n'est pas nécessaire de conclure que le *protectionnisme brise le ressort moral.*

Socialistes et protectionnistes sont de la même famille intellectuelle et morale.

Les socialistes disent à l'ouvrier qu'il est un être à part, persécuté par tous les autres et que, par conséquent, il doit se considérer comme leur victime et devenir leur agresseur. Cela s'appelle la politique de la lutte des classes. Ils lui disent qu'il est déshérité. Et de qui ? et de quoi ? Ils lui disent que tout em-

ployeur ne s'enrichit que de son surtravail, et qu'en lui faisant rendre gorge, il ne fera que rentrer dans son bien.

En attendant, ils tâchent de détruire la morale professionnelle au profit de ceux qui ne veulent travailler que dans la politique sociale. Aussi demandent-ils avec insistance la suppression du travail aux pièces et son remplacement par le travail à la journée.

Dans le travail aux pièces, l'individualité de l'ouvrier est dégagée ; il est son maître, puisqu'il n'a qu'à livrer le produit convenu ; le ressort moral est en lui-même ; il est tendu par une rémunération à recevoir et non pas par la crainte d'un reproche à essuyer sur sa paresse personnelle ou sa lenteur. Le socialiste essaye de lui persuader que ce dernier état de dépendance et de dépression est conforme à ses intérêts et à sa dignité !

Le socialiste révolutionnaire, le socialiste d'État, le socialiste chrétien veut faire intervenir le syndicat, l'État ou la corporation dans le contrat entre l'employeur et le travailleur, sous prétexte de rendre l'intérêt

de ce dernier ; mais il y a un intérêt qu'il laisse dans l'ombre, qu'il ignore, c'est celui du consommateur. L'État peut fixer tous les minima de salaires et tous les maxima d'heures de travail qu'il lui plaira ; mais s'il les établit de telle sorte que le prix de revient devienne trop élevé, les clients disparaissent, les débouchés se ferment ; le travail s'évanouit ; et l'ouvrier est réduit au chômage, que son employeur et lui ont, par-dessus toutes choses, intérêt à éviter.

Si l'ouvrier se plaint, le socialiste le traite en incapable et lui répond : — Tant mieux ! cela va bien ! Et il lui demande un acte de foi à la « Société ». — Où est-elle ? — Nulle part. — Que peut-elle ? — Il ne s'en inquiète pas. Il commence par reconnaître le droit à la paresse à tous ceux qui croient en Marx, Engels, Guesde et Lafargue. Donne-leur le pouvoir, et tu n'auras plus besoin de travailler. MM. Méline et Guesde s'embrassent en contemplant cet idéal : la suppression de la concurrence ! Et tous les deux, en s'efforçant de casser le grand ressort moral, font du désordre moral.

Un siècle après la Révolution française, proclamant la liberté de conscience, l'égalité des Français devant la loi, il s'est produit un mouvement contre les juifs. Que leur reproche-t-on? Que quelques-uns d'entre eux aient obtenu de trop hautes situations dans la finance, dans le commerce, dans l'administration. M. Drumont veut protéger les chrétiens contre ces gens actifs et habiles. De même dans le Midi, les catholiques du Gard demandent protection contre les protestants. L'antisémitisme est une forme du mélinisme.

Le socialisme, plus logique que le protectionnisme, est basé sur la production et la répartition organisées par arrangement d'autorité, à la place de la production et de la répartition fixées par un contrat privé résultant de la libre discussion des parties.

Si cette utopie devenait jamais une réalité, comme tous les monopoles, les monopoles socialistes auraient pour résultat qu'au lieu que ce fût le producteur qui eût besoin du client, le client ne pourrait vivre qu'à la condition de s'adresser au monopole.

Les administrateurs du monopole auraient pour objet de maintenir leur autorité, les avantages de leur situation prépondérante, la solidité de leur monopole, et non de s'occuper de l'intérêt des consommateurs. Si la liberté politique subsistait dans un pareil régime, une concurrence terrible, employant tous les moyens de la perfidie et de la violence, s'établirait entre les détenteurs de ces monopoles et les aspirants au gouvernement de ces monopoles; les uns et les autres ne considéreraient les consommateurs que comme des instruments d'influence et non comme des clients à pourvoir. Ils auraient supprimé la concurrence économique, mais ils auraient multiplié les concurrences politiques et dirigé toute l'activité des hommes énergiques et habiles, qui actuellement se dévouent à satisfaire les besoins de leurs contemporains, vers la possession des pouvoirs multiples et incohérents que donnerait la mainmise de l'État sur la vie économique du pays.

Les plus forts, pour se maintenir au pouvoir, après avoir établi le monopole économique, seraient forcément conduits à s'assurer le monopole politique; et s'ils y parvenaient, alors ce serait l'organisation du Pérou sous les Incas et du Paraguay[1].

Et d'où vient le malaise actuel, sinon de ce que protectionnistes et socialistes, tantôt séparément, tantôt ensemble, s'efforcent de faire servir la liberté politique à organiser la servitude économique? Le gouvernement parlementaire a fondé la liberté, parce qu'au lieu de faire du pouvoir le monopole d'une famille ou d'un groupe unique, il le livre à la concurrence des partis, dont chacun est intéressé à surveiller les fautes des autres et à ne pas en commettre. Dans ce régime, la concurrence inspire des habitudes de loyauté et de franchise. On doit jouer *fair play*, franc jeu. Mais il ne peut fonctionner que lorsque le gouvernement a un but d'intérêt général : la sécurité extérieure de l'État, la sécurité de chacun, la justice pour tous. Il est faussé

1. Voir Yves Guyot. *Réfutation de l'essai sur la propriété*, de Paul Lafargue.

lorsqu'il sert d'instrument de pillage du budget tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, comme dans la politique de primes et de subventions, et lorsque les partis, au lieu de se grouper d'après des idées et des principes, forment des syndicats pour l'exploitation de telle ou telle portion de la richesse publique au préjudice de l'intérêt général; lorsque le but hautement avoué de certains d'entre eux est de faire servir l'appareil constitutionnel et législatif à la spoliation et à la persécution d'une partie de la population.

Quand les socialistes indiquent, comme but à ceux qu'ils appellent les travailleurs, l'expropriation de la société capitaliste; comme moyen, la guerre sociale « avec toutes les ressources que la science met à la portée de ceux qui ont quelque chose à détruire »; quand ils résument leur idéal dans ce cri qu'ils poussent dans les grands jours : « Vive la Commune! non seulement ils se rendent coupables de la destruction de la liberté économique, mais encore de la destruction de la liberté politique.

VII

CONCLUSION

Ces rétrogrades qui se prétendent avancés, ces protectionnistes, qui retardent sur Colbert, sont confits dans ces vieilles règles : « On ne s'enrichit qu'au dommage d'autrui. — Vends le moins possible et le plus cher possible. — Considère que le client est fait pour toi et non toi pour le client. S'il résiste, il faut que l'État te le livre. — Le devoir du gouvernement est de te protéger contre tes concurrents, surtout du dehors. — Occupe-toi moins de faire que d'empêcher les autres de faire. — Sers-toi de la liberté politique pour supprimer la liberté économique. »

Les socialistes donnent ces prétextes aux travailleurs : « Ton patron ne s'enrichit que

de ton surtravail. — Fais-en le moins possible et le plus mal possible. — Considère-toi comme un paria et, au lieu de te livrer à cet effort économique qui s'appelle le travail, fomente la politique socialiste de la lutte des classes, avec l'expropriation de la société bourgeoise et capitaliste. — Fais le lézard à l'atelier, réserve ton énergie pour la guerre sociale. — Crois en la Société, qui te donnera bonheur et richesse, pourvu que tu aies foi en nous. »

Dans le régime de la liberté économique, voici les vérités acquises : « Tout producteur a plus besoin de vendre que son client d'acheter. — Réduis presque indéfiniment ton bénéfice relatif pour augmenter indéfiniment ton débouché global. — Ta fortune est la richesse de ta clientèle. — Ta prospérité dépend de la prospérité générale. — Toute concurrence provoque un effort et un progrès. — Le contrat est la loi des parties. — Substitue les contrats aux arrangements d'autorité. — Non seulement tiens tes engagements, mais va au delà. — La base de

ta valeur est ta morale professionnelle. »

La conception protectionniste et socialiste produit une morale de paresse et de dépression pour l'individu, de méfiance, d'envie et de haine à l'égard des autres.

La conception libre-échangiste produit un surcroît d'énergie, d'action pour l'individu, de bienveillance, de confiance et de solidarité à l'égard de l'humanité entière.

Je viens de démontrer qu'elle inspirait la pratique des vertus morales les plus hautes, même de celles qui paraissent le plus inaccessibles. Nous devons donc résolument proclamer et enseigner que, de même que dans les civilisations basées sur l'exploitation du vaincu par le vainqueur, le grand ressort moral a été la concurrence guerrière, de même dans les civilisations basée sur la science, la production et l'échange, *le grand ressort moral est la concurrence économique.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

I. — Position de la question 5
II. — Caractères de l'obligation morale . . . 9
III. — L'altruisme professionnel 13
IV. — Solidarité des intérêts 21
V. — L'altruisme patronal. 32
VI. — Morale individuelle 36
VII. — Les agents du désordre moral 42
VIII. — Conclusions 58

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

Le Devoir présent, par M. PAUL DESJARDINS. Une brochure in-16. 1 »

Le Rôle social des Universités, par M. MAX LECLERC. Une brochure in-16. 1 »

L'Ame française et les Universités nouvelles, selon l'esprit de la Révolution, par M. JEAN IZOULET, docteur ès lettres. Une brochure in-16. 1 »

L'Éducation de la Démocratie, par M. JULES PAYOT. Une brochure in-16. 1 »

L'État et l'Église, par M. CHARLES BENOIST. Une brochure in-16. 1 »

Le Gouvernement de l'Algérie, par M. JULES FERRY. Une brochure in-16. 1 »

L'Alsace-Lorraine et la paix. La dépêche d'Ems, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 »

Triple Alliance et Alsace-Lorraine, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 50

La Guerre et la Frontière du Rhin; la Solution, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 »

Autour de la Conférence interparlementaire, par M. GASTON MOCH. Une brochure in-16. 1 »

Ce qu'on va chercher à Rome OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences male supérieure. Une brochure in-16.

La lutte contre le Socialisme rév par M. GEORGES PICOT. Une brochure i

Paris. — Imprimerie L. MARETHEUX, 1, r

LIBRAIRIE
ARMAND COLIN
3f

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

Le Devoir présent, par M. PAUL DESJARDINS. Une brochure in-16. 1 »

Le Rôle social des Universités, par M. MAX LECLERC. Une brochure in-16. 1 »

L'Ame française et les Universités nouvelles, selon l'esprit de la Révolution, par M. JEAN IZOULET, docteur ès lettres. Une brochure in-16. 1 »

L'Éducation de la Démocratie, par M. JULES PAYOT. Une brochure in-16. 1 »

L'État et l'Église, par M. CHARLES BENOIST. Une brochure in-16. 1 »

Le Gouvernement de l'Algérie, par M. JULES FERRY. Une brochure in-16. 1 »

L'Alsace-Lorraine et la paix. La dépêche d'Ems, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 »

Triple Alliance et Alsace-Lorraine, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 50

La Guerre et la Frontière du Rhin; la Solution, par M. JEAN HEIMWEH. Une brochure in-16. 1 »

Autour de la Conférence interparlementaire, par M. GASTON MOCH. Une brochure in-16. 1 »

Ce qu'on va chercher à Rome OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences male supérieure. Une brochure in-16.

La lutte contre le Socialisme rév par M. GEORGES PICOT. Une brochure i

Paris. — Imprimerie L. MARETHEUX, 1, r

LIBRAIRIE
ARMAND COLIN
3f

This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.

330.151 G993
Guyot
La morale de la concurrence
BINDER

330.151 G993
33730

OCT 22 1930
COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0052011879

END OF
TITLE